Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

Violences faites aux femmes, Prise de plainte hors les murs



C’est Gérard Darmanin, ministre de l’Intérieur, qui a annoncé le déploiement de ce dispositif expérimental dans plusieurs départements, dont le Vaucluse et durant 6 mois, afin de renforce l’accueil, la prise en charge et l’accompagnement de victimes de violences conjugales et sexuelles. Il associera plusieurs acteurs institutionnels, judiciaires et associatifs jusqu’au 15 mai 2022.

Objectif
Recueillir la plainte de la victime dans un environnement rassurant qui garantisse la confidentialité des déclarations tout en favorisant la libération de la parole. Cette alternative est proposée aux personnes réticentes à passer la porte du commissariat ou de la brigade.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 novembre 2021

Les zones d'intervention

La zone police intervient pour Avignon et la zone gendarmerie pour les trois secteurs : L'Isle-sur-la-Sorgue, Fontaine-de-Vaucluse, le Thor et Saumane.

Orange, Châteauneuf-du-Pape, Caderousse, Cairanne, Camaret, Courthézon, Jonquières, Lagarde-Parréol, Mornas, Piolenc, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Roman-de-Malegarde, Sérignan, Travaillan, Uchaux et Violès.

Pertuis, Ansouis, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières-d'Aigues, Grambois, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte-d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Peypin-d'Aigues, Sannes, Saint-Martin-de-la-Brasque, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon.

La prise de plainte

La prise de plainte pourra se faire au domicile de la victime ou d'un proche ; dans un établissement de santé, dans une association partenaire. Cette expérimentation pourrait évoluer en élargissant prenant pour partenaires médecins et pharmaciens de ville.

MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !